

Objet : Nouveautés dans l'apprentissage employé de commerce branche « fiduciaire/immobilière »

Cours interentreprises : introduction de *l'apprentissage mixte* :

L'OFCF (Organisation pour la formation commerciale fiduciaire/immobilière) est responsable de la formation des apprentis dans le cadre des cours interentreprises (CI). A la rentrée 2020, les CI seront dispensés selon un concept *d'apprentissage mixte*. Dans cette newsletter, vous pouvez découvrir ce qui va changer au début de la formation en 2020 et vous inscrire dès maintenant aux différentes séances et formations proposées.

Contexte :

Début 2018, la CSBFC (Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales) a lancé le projet "Employé de commerce 2022". Le projet permettra d'adapter la formation commerciale de base au monde du travail de demain. Le secteur OFCF mettra en œuvre le plus grand nombre possible d'éléments du projet "Employé de commerce 2022" dès le début de la formation en 2020.

Aperçu du projet :

Les cours interentreprises seront dispensés sous forme *d'apprentissage mixte* dès le début de la formation, à l'été 2020. Cela signifie que les apprentis travailleront sur des sujets spécifiques, ainsi que sur des bases préparées numériquement en autodidacte sur une plateforme e-Learning et se prépareront ainsi pour le CI. Lors du cours interentreprises, les apprentis recevront des travaux pratiques, ce qui leur permettra de faire le lien entre ce qu'ils ont appris et leur expérience pratique. Le cours dure 16 jours, dont 12 jours en classe et 4 jours en autoformation. Déjà dans le cours 2019 - 2022, 3 classes appliquent le nouveau modus sous forme de *classes pilotes*. Les autres cours ayant débuté en 2019 ne sont pas affectés par le changement de système.

Introduction du contrôle de compétence CI :

En outre, au début de la formation en 2020, le contrôle de compétence CC-CI sera introduit, remplaçant l'unité de formation (UF). Avec le CC-CI, les apprentis obtiendront deux notes d'expérience qui seront intégrées dans la procédure de qualification (PQual). Un CC-CI est composé des éléments *e-test* et le travail évalué. Les apprentis mettent en œuvre des actions spécifiques dans leur travail quotidien au cours de leur travail pratique, ce qui leur permet d'acquérir une expérience pratique et de se familiariser avec la routine. L'évaluation est effectuée par le directeur de CI.

Formation de formateur en entreprise :

Vous occupez-vous des apprentis qui commencent leur formation à l'été 2020 ? Avez-vous déjà des apprentis en formation mais n'avez pas encore eu l'occasion de suivre la formation de formateur en entreprise de la branche fiduciaire/immobilière ?

Alors inscrivez-vous à une formation de *formateur en entreprise* dans votre région et découvrez tous les changements en détail.

Dates et inscription

Date	Lieu	Adresse	Horaire	Max. participants
16.09.2020	Martigny	Ecole Club Migros Rue du Manoir 1 1920 Martigny	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24
			séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	30
17.09.2020	Fribourg	Centre Patronal Rue de l'Hôpital 15 1700 Fribourg	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24
			séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	30
22.09.2020	Neuchâtel	OPF Faubourg de l'Hôpital 24 2000 Neuchâtel	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24
			séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	30
24.09.2020	Lausanne	SVIT School Avenue de Rumine 13 1005 Lausanne	Séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	48
29.09.2020	Genève	FER Saint-Jean 98 1201 Genève	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24
			séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	30
01.10.2020	Lausanne	SVIT School Avenue de Rumine 13 1005 Lausanne	Séance classes numériques 15.30 - 17.30 heures	48
08.10.2020	Lausanne	SVIT School Avenue de Rumine 13 1005 Lausanne	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24
27.10.2020	Lausanne	SVIT School Avenue de Rumine 13 1005 Lausanne	Formateur en entreprise 9 - 12.00 heures	24
			Trimbi 13.30 - 15.00 heures	24

Nous nous réjouissons de votre participation. Inscription sur [inscriptions](#)

De plus, en votre qualité d'agent fiduciaire ou d'agent immobilier, offrez une formation spécifique à vos apprentis et inscrivez-les dans la branche fiduciaire/immobilière. Pour la rentrée 2020, l'objectif de notre branche est d'ouvrir au minimum une classe par région.

Nous vous remercions d'avance de la confiance que vous nous accordez.

Votre équipe OFCF